



1 rue de la Prévoyance
28000 CHARTRES

☎ 02 37 21 69 36

Chartres, le 14 avril 2015

Monsieur le MAIRE
Hôtel de Ville
Place des Halles
28019 CHARTRES Cedex

A l'attention de M. GUERET
Adjoint au maire, chargé des
relations avec les partenaires
institutionnels, de la Citoyenneté
et de la Mémoire,
du projet « pôle gare »

Monsieur le maire,

Par courrier du 27 mars 2015, vous avez pris la peine de m'interpeller pour signaler « qu'un certain nombre de documents, qui font l'objet de réunions de travail interne au pôle gare, circulent et nourrissent des interprétations qui ne cadrent pas avec la réalité. »

Vous ajoutez « qu'aucun power-point présenté en séance du comité d'échanges et de réflexion ne fera l'objet d'une diffusion » : aucun risque de notre côté, puisque les comptes rendus de séances ne nous ont pas été communiqués malgré vos engagements.

Je tiens à vous préciser que l'Association « Epargnez-nous » n'a pas vocation à diffuser les documents réservés à la consultation interne. Via son site internet consultable par tous, l'Association informe ses adhérents de l'état d'avancement du projet pôle gare, en diffusant des documents publics.

Si vous avez le loisir de consulter ce site, vous constaterez qu'à aucun moment ne circulent des documents soumis à une diffusion limitée. Vous remarquerez également que les propos restent mesurés et respectent en toute circonstance les personnes que nous sommes amenés à rencontrer.

Ainsi, les commentaires de M. Guéret, qui prend cependant la précaution de ne pas cibler d'associations en particulier, ne me paraissent pas recevables pour ce qui nous concerne.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos salutations distinguées.

La Présidente, Soline Girard.